

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 451

présenté par

M. Decool, M. Abad, M. Lassalle, M. Marlin, M. Mathis, M. Straumann, Mme Zimmermann,  
M. Taugourdeau, M. Lurton, M. Darmanin, M. Gérard, M. Lazaro, M. Vitel, M. Moreau,  
M. Morel-A-L'Huissier et M. Chartier

-----

**ARTICLE 96**

À l'alinéa 9 supprimer le mot :

« révolues ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce terme ne va pas dans le sens de simplification et n'apporte aucune précision supplémentaire.